

Présents : Mme Gayet, Mme Barbarat , Mlle Fouju

Excusés : M Hubinois

Rappel du contexte

A la suite de la présentation des résultats de l'étude destinée au plus de 65 ans, il a été décidé de réaliser une plaquette à destination des personnes âgées. Cette décision tient compte des résultats qui mettaient en évidence un manque de communication sur les aides, les prestations et les services existants sur le territoire.

Un petit groupe de travail s'est ainsi constitué à la suite de la présentation pour réfléchir au contenu de cette plaquette.

Réflexion sur le contenu de la plaquette destinée aux personnes âgées

Il est trop tôt pour connaître la taille de cette plaquette, en revanche on peut désormais s'arrêter sur son contenu. Elle devra évidemment rappeler plusieurs éléments qui ressortaient de l'étude. Un édito sera réalisé par les élus.

Notons que nous réaliserons la même plaquette pour tout le territoire.

Les éléments qui devront figurer sur le document sont les suivants :

- 2 cartographies distinctes indiquant les 5 ADMR du territoire et les 2 centres médicaux sociaux
- Une note synthétique devra rappeler le rôle de ses deux structures (ADMR & CMS). Les coordonnées devront également apparaître.
- Un listing des services de santé du territoire avec leurs coordonnées (médecins, Kiné, pharmaciens, dentistes, infirmier...)
- Rappeler l'existence du où des SSIAD qui interviennent sur le territoire et leurs missions. (Service de soins infirmiers à domicile) Envisager éventuellement une cartographie pour visionner leur territoire intervention.
- Toutes les entreprises de services à domicile devront être mentionnées avec leurs coordonnées. Il serait pertinent de les classer par thème. Les thèmes retenus sont :
 - Entretien extérieur
 - Ménage/linge/repassage
 - Portage des repas
 - Transport
 - Assistance, cours d'informatique
 - Courses
 - Petit bricolage
 - Liste à compléter...

Les entreprises et les associations seront mentionnées plusieurs fois en fonction de leurs champs d'actions.

- Expliquer le dispositif « Présence verte » (système de téléassistance) en informant sur les lieux où obtenir de l'information.

- Expliquer le rôle des familles d'accueil, les recenser s'il y en a sur le territoire.

Méthodologie de travail

Pour réaliser ce travail, il est important d'aller à la rencontre des différents partenaires (DIDAMS, MSA...).

Une rencontre avec chaque élu du territoire devra également être envisagée. Cette rencontre permettra dans un premier temps de communiquer sur le travail réalisé. De plus, se sera l'occasion de connaître les attentes et les projets des élus sur cette thématique. En effet, il serait pertinent de préparer un petit questionnaire avant ces entretiens avec les maires. Les questions suivantes seraient abordées : (questions à retravailler)

- Quelles actions avez-vous déjà mises en place sur votre territoire au faveur des personnes âgées ?
- Avez-vous des projets à destination des personnes âgées sur votre commune ? (lotissement pour personnes âgées, portage des repas...)
- Connaissez-vous les entreprises et les associations de votre commune qui apportent un service aux personnes âgées ? (Liste à fournir.)
- Quel service pourrait être mis en place par l'intercommunalité après la réalisation de la plaquette ?

En fonction des réponses, il serait pertinent de choisir les propositions les plus souvent demandées pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Ces propositions retenues feraient l'objet d'un petit travail à la rencontre d'intercommunalités qui auraient mis en place un tel dispositif. Ainsi, des informations sur les coûts générés et les difficultés rencontrées pourraient être collectées.

Remarques diverses

La réunion s'est achevée sur une discussion portant sur l'inquiétude concernant le renouvellement des médecins présents sur le territoire. Le Pays pourrait ainsi réfléchir à la mise en place de structures pour accueillir les jeunes médecins pas forcément motivés par le milieu rural.

Notons que le travail cité ci-dessus pourrait être réalisé par un stagiaire. Cette proposition sera discutée lors du prochain comité de pilotage.

Ce document ainsi créé serait distribué aux personnes âgées de notre territoire. Des plaquettes seraient disponibles dans toutes les mairies. Les informations seraient également téléchargeables sur notre site internet.